

PATRIMOINE. Propriété de Jean-Claude et Bernadette Baudry, elle est située à la sortie de Bricquebec, en direction de L'Etang-Bertrand

Connaissez-vous la chapelle Sainte-Anne ?

DEPUIS des années, une famille est dévouée à la rénovation de sa chapelle. À la sortie de Bricquebec, en direction de L'Etang-Bertrand, se niche l'ermitage Sainte-Anne dans un magnifique environnement d'arbres vénérables. Cet endroit est la propriété de Jean-Claude et Bernadette Baudry.

Présentation générale

L'ermitage se situe en retrait de la route principale, au milieu de terres agricoles. On le découvre au terme d'une avenue d'environ 300 mètres. Il se compose d'une chapelle double, avec deux clochetons, attenante à une maison d'habitation. Une maison de ferme et ses dépendances complètent ce magnifique ensemble. Bien que la propriété soit privée, la chapelle est ouverte aux visiteurs.

Historique

À la fin XI^e siècle, le baron de Bricquebec, soucieux de développer l'évangélisation dans les campagnes, fit construire plusieurs chapelles, dont une au milieu de la forêt seigneuriale, placée sous la dédicace de sainte Croix des Bois. Il y nomma deux prêtres. Ainsi se succédèrent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle des chapelains nommés par le baron de Bricquebec.

Durant le XIV^e siècle, la chapelle fut placée sous le patronage de sainte Anne.

En 1615, la vie changea autour de la chapelle. Séduit par l'environnement, Jacques de Reviers demanda à la veuve d'Henri d'Orléans la possibilité de vivre une solitude pénitente et contemplative près de la chapelle. Elle accéda à sa demande, et l'évêque de Coutances permit à Jacques de Reviers et ses deux compagnons de « dire le service divin, faire la bénédiction de l'eau pour les particuliers et les pèlerins, mais ne pas distraire le peuple de l'assistance qu'il doit à leur messe paroissiale. Ainsi fut fondé l'ermitage Sainte-Anne.

En 1617, le baron de Bricquebec autorisa la construction d'un petit chœur au bout de la chapelle, pour y chanter et célébrer la sainte messe. Un chœur achevé et béni en 1627. Une vergée de terre y fut jointe pour faire un jardin.

Les ermites rattachés à l'ordre de saint François restèrent 111 ans à l'ermitage. Décédé en 1726, le dernier ermite fut, comme ses prédécesseurs, inhumé dans le petit chœur.

À partir de 1726, la chapelle fut uniquement desservie par un chapelain sous la tutelle du curé de Bricquebec, et l'ermitage devint sa résidence.

À la Révolution, les biens de Mme de Matignon, héritière de la baronne de Bricquebec, furent vendus comme biens d'émigrés.

Après la Révolution, le domaine allait devenir propriété de diverses familles jusqu'en 1949, où l'ensemble fut cédé à la famille Crosville, « à charge d'entretenir et de faire vivre la chapelle ».

La vie à l'ermitage

Tout au long des siècles, sainte Anne ne cessa d'être honorée.

Futur ermite, Jacques de Reviers parlait à l'évêque de Coutances de l'affluence des pèlerins et des dévots à la chapelle le dimanche. Le 26 juillet de chaque année, le clergé de Bricquebec se rendait d'ailleurs en procession à la chapelle pour célébrer messe et vêpres.

La foire, quant à elle, devait commencer le lendemain, soit le 27, et durer trois jours.

En 1644, la foire fut déplacée au bourg de Bricquebec. Était-ce uniquement pour des raisons de sécurité, la foire attirant une foule importante près de la chapelle ?

Ou bien était-ce dû à la difficulté de recouvrer les taxes auprès de marchands qui se cachaient dans la forêt au passage des officiers ?

Selon les textes retrouvés, la seconde hypothèse serait la plus probable.

Description de la chapelle

Une première chapelle fut édifée à la fin du XI^e siècle. Elle est éclairée de chaque côté par deux petites fenêtres romanes et par une autre fenêtre sans doute ouverte au XVII^e siècle lors de la construction de la seconde chapelle.

La première chapelle est devenue la nef. Elle est séparée de la seconde (le chœur) par une arcade ouverte vers 1727. De chaque côté de cette arcade, sont placés deux petits autels dédiés à sainte Anne et à saint Jean-Baptiste.

Un retable remarquable orné d'une peinture de grande taille et inspirée d'une œuvre de Rubens domine le maître-autel. L'ensemble a fait l'objet ces dernières années d'une restauration de très grande qualité.

Sur la gauche, une porte donne accès à la sacristie et permettait aux ermites de rejoindre leur cellule.

Sauver et animer la chapelle

La famille Crosville-Baudry travaille sans relâche au maintien et à l'amélioration de leur magnifique chapelle. Elle a obtenu le soutien de la Fonda-



→ La famille Crosville-Baudry travaille sans relâche au maintien et à l'amélioration de la magnifique chapelle Sainte-Anne.

tion du patrimoine.

Ce précieux label acquis, la création de l'Association des Amis de la chapelle Sainte-Anne vit le jour en 2015, avec un but très clair : sauvegarde, restauration, mise en valeur et animation.

L'association est constituée d'un bureau d'une dizaine de membres très actifs et compte à ce jour une quarantaine d'ad-

hérents.

Depuis sa création, grâce aux dons collectés et grâce à l'aide de fondations et autres donateurs privés, d'importants travaux ont pu être réalisés : restauration du retable, des tableaux, de la peinture du plafond, des vitraux, de la toiture...

L'appel à la générosité continue d'ailleurs afin de pour-

suire des travaux d'entretien encore importants.

Afin de collecter des fonds, diverses animations ont eu lieu : concerts, randonnées, repas champêtres, conférences, illuminations du domaine lors des dernières Jour-

nées du patrimoine...

Mme Baudry conclut : « Notre souhait est de sauvegarder ce lieu pour continuer à accueillir et partager, avec pèlerins et visiteurs, sa paix et sa sérénité. »

**Hélène PERREE
et Marie GUILPAIN**

Billet spirituel

Nos aveuglements

Un épisode bien connu nous est proposé ce dimanche comme évangile : l'aveugle Bartimée. Dans cette dernière étape vers Jérusalem qui passe par Jéricho, une rencontre inattendue a lieu. Une rencontre rendue possible par l'énergie d'un aveugle qui désire être guéri. C'est ce désir qui rend possible le miracle quand Jésus pose la question évidente : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » Il suscite sa liberté, il suscite sa foi, et l'impossible se réalise.

Dans un autre passage de guérison, Jésus affirme de manière paradoxale : « Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché. Mais du moment que vous dites : *Nous voyons !* Votre péché demeure. » En écho à cette parole et cet évangile, sans doute avons-nous à prendre conscience de nos aveuglements. Oui, nous ne voyons pas, nous ne voyons pas clair. Mais si nous en avons humblement conscience et si nous

avons le désir d'être guéri, alors il se pourrait que l'impossible puisse advenir et qu'il nous soit donné d'entrer dans une meilleure vision des choses, un discernement.

Ces derniers jours, l'Église a été profondément ébranlée par le rapport de la CIASE. Tant d'années d'aveuglement, de silence qui ont prévalu au sein de l'Église et qui ont empêché aux victimes d'être reconnues, écoutées et que la vérité soit réellement faite. Que ce rapport puisse nous rendre la vue et nous engager de manière renouvelée à la suite du Christ, pour que nous soyons guéris et finalement joyeux. Car sans doute la prophétie d'Isaïe, écrite 500 ans avant Jésus de Nazareth, doit encore s'accomplir par lui pour nous : « Alors se dessilleront les yeux des aveugles et s'ouvriront les oreilles des sourds, car l'eau jaillira dans le désert, des torrents dans le pays aride », Isaïe 35,5-6.

Père Olivier Le Page